

## Compte rendu du 2<sup>e</sup> conseil d'école – mardi 30 janvier 2018

### Présents :

- Mmes MEUNIER, POULAT, GARREL, DUPEUX, DUSSERT, MURAIL, BERGEROT, M. JOBIN (enseignants),
- Mmes GUICHARD, BARET, FOREST, DA ROCHA, HOVE-ROYER, GLENAT, PELLEGRINI, PITALLIER et M. JOURDAN (représentants des parents délégués),
- Mme Nathalie LYONNE (Adjointe aux affaires scolaires),
- Mme Agnès FRANÇOIS (DDEN - Déléguée Départementale de l'Education Nationale).

Excusées : Mmes DHESDIN, OFFRET-BOUCRY, STINCO, MOUNIER (délégués de parents), Mmes TERRASSE, PIERSON et M. COLIN (enseignants), et M. BLUNAT (Délégué Départemental de l'Education Nationale), Mme ZAGLIL (IEN de la circonscription, M. BURRIAND (Adjoint aux travaux).

### Généralités :

Un trombinoscope et l'organisation des parents délégués ont été présentés lors du conseil. Des interlocuteurs ont été désignés pour représenter chaque classe ainsi que les interfaces entre la mairie, l'école et les parents. Il sera affiché en bas de l'école.

Satisfaction générale sur la présence et l'implication de la nouvelle ATSEM, Estelle.

### Projet d'école

Projet présenté avec construction sur 3 ans . Voici les axes prioritaires de travail.

AXES PRIORITAIRES DE TRAVAIL	OBJECTIFS	INDICATEURS UTILISES
<b>Axe1 : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun.</b>		
Lien Lecture-Ecriture	L'élève de maternelle (cycle 1) sera capable de parler correctement en employant une prononciation correcte, un vocabulaire correct et une syntaxe correcte.  L'élève de cycle 2 sera capable	Cycle 1 : Nombre d'élèves qui s'expriment correctement dans la dictée à l'adulte par exemple ou de manière spontanée en classe.  Cycle 2 : Nombre d'élèves qui sont capables de lire de manière

de lire avec une vitesse permettant la compréhension (fluide) et d'écrire un texte de 10 phrases et d'en comprendre le sens (compréhension de l'explicite et de l'implicite).

L'élève de cycle 3 sera capable d'écrire un texte de 15 phrases qui s'appuie sur une syntaxe correcte, un vocabulaire correct et approprié, une orthographe correcte et corrigeable par lui grâce à l'utilisation d'outils.

fluide et produire un texte de 10 phrases et d'en comprendre le sens explicite.

Cycle 3 : Nombre d'élèves qui sont capables de rédiger un texte de 15 lignes correctement (syntaxe, vocabulaire précis et orthographe). Nombre d'élèves qui sont capables de lire de manière fluide un texte de 15 phrases et d'en comprendre le sens explicite et implicite.

## **Axe 2 : Parcours éducatif (artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé).**

Cohérence entre les différents parcours artistique, culturel, sportif et humaniste en développant la complémentarité dans les projets de classe, de cycle en cycle.

L'élève est capable de faire appel aux différents projets auxquels il a participé et de faire le lien entre eux.

Nombre de projets mis en place par classe, par cycle et sur l'école. Le support défini pour garder en mémoire le PEACCE est rempli de production individuel ou collectif pour garder des traces mémoires et s'y référer. Nombre de projets auxquels a participé chaque élève. Nombre de projets auxquels l'élève est capable de faire référence.

Développer le regard critique et permettre aux enfants de prendre position, d'exprimer leur opinion, leur point de vue.

Les élèves participent à des sorties culturelles et sportives : théâtre, cinéma, cirque, rencontre sportive... avec un financement adapté ou une aide financière du département, de la région... Les élèves apprécient et ont envie de découvrir les différentes formes d'arts. Les élèves réinvestissent le

Nombre de sortie effectuées par année, par cycle et sur la scolarité. Nombre d'élèves capables de réinvestir le vocabulaire lié aux arts...

vocabulaire spécifique rencontré et mémorisé.

Chanter ensemble.

Tous les enfants de l'école chantent en formation chorale grâce aux différentes oeuvres travaillées parallèlement en classe.

La musique pour mieux vivre ensemble. Le spectacle de chants est monté et réussi (retour positif des acteurs et des spectateurs.)

Courir ensemble : cross coopératif.

Courir par équipe inter-cycle en coopérant, se respectant les uns les autres et en respectant les règles d'hygiène et de santé associées.

Les équipes arrivent soudées et ensemble.

### **Axe3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive – Elèves à besoins particuliers.**

Mise en place de PPRE. Mise en place de PAP : si un trouble « dys... » est reconnu ou si au bout de 5 ou 6 PPRE aucun résultat n'est obtenu. Permettre aux élèves de progresser chacun à son rythme.

Prendre en charge l'élève en difficulté et l'impliquer et lui faire partager avec sa famille cette prise en charge. Permettre la prise en charge de la difficulté sur un laps de temps court (PPRE) ou long (PAP) permettant d'avoir des effets sur les résultats des élèves au cours de sa scolarité et en lien avec les troubles connus de l'enfant.

Nombre de PPRE réussis, atteints par rapport au nombre de PPRE mis en place. Nombre de PAP mis en place. Travail en lien avec le médecin scolaire ou l'infirmière scolaire efficient. L'enfant est capable d'évaluer où il se trouve sur l'échelle de progrès, où il veut aller accompagné de l'enseignant.

Mise en place et suivi des ESS.

Prendre en compte les particularités des élèves reconnus par la MDH pour proposer une prise en charge et une aide adaptées.

Les documents du GEVASCO sont remplis avec précision et un travail de collaboration est mis en place avec les différents partenaires et spécialistes.

Analyse des évaluations de CP et de fin de cycle 3.

Comprendre ce qui est maîtrisé ou non par les élèves pour donner des axes de travail à l'équipe enseignante : ce qu'il

Les résultats aux évaluations CP ou du réseau seront réussies. Le retour du collège montre que les évaluations de fin de cycle 3

	faut améliorer...	sont réussies.
L'intervention du RASED est efficace.	Permettre aux élèves en difficulté de bénéficier d'une aide adaptée, concertée et acceptée dans le cadre d'une co-intervention.	Un travail de collaboration est effectué avec le RASED en lien avec le vécu de la classe pour cibler de manière efficace les interventions des élèves qui feront des progrès.

**Axe 4 : Vie scolaire (Relation avec les familles, communication, partenariats...).**

Travail sur l'irrespect et l'harmonisation des règles et des réponses à apporter à ces déviances sur tous les temps scolaires et périscolaires de l'élève.	Diminuer les incivilités et les conflits. Faire respecter les règles et les réponses aux déviances sur tous les temps périscolaires.	Le nombre de conflits, d'incivilités diminue. Les élèves connaissent les règles et les réponses apportées. L'ambiance de l'école est plus sereine et conviviale.
Médiation avec les parents et accompagnement co-éducatif.	Associer les parents dans les aménagements mis en place pour accompagner et faire progresser les élèves en difficultés en instaurant une collaboration, une communication constante avec les familles.	Le nombre de familles accompagnées.

**ATTENTION !** Projet en attente de validation par IEN.

**Quid de la procédure de « sanction » sur les temps scolaires et périscolaires**

Demande de rappel de la procédure de « sanction » et de la proportionnalité de la sanction et l'instauration d'un dialogue avec les parents.

Aujourd'hui, les parents ne sont peu voire pas informés du comportement de leur (s) enfant (s) ou autres sur le temps cantine notamment (utilisation des croix de comportement / cf. charte cantine). Les enseignants ont des difficultés également à transmettre ces informations au moment de la sortie des élèves.

La mairie estime que s'il y a besoin les choses sont dites. Il n'y aura pas de modifications sur l'organisation de la communication.

~~La mairie conjointement avec l'école va lancer une réflexion pour trouver un fonctionnement entre le temps périscolaire et scolaire permettant une meilleure communication.~~

~~Une proposition : la mise en place d'un cahier qui permettrait aux agents lors du temps cantine d'inscrire les remarques et les transmettre par la suite à l'équipe enseignante et surtout aux parents.~~

~~Les parents délégués souhaitent être associés à cette démarche et demande à ce qu'un parent délégué soit présent dans ce « groupe de travail ».~~

### **Sorties scolaires / projets :**

#### **Réalisées :**

- Sorties cinéma à Noël => bon retour sur les films projetés « Wallace et Gromit, Paddington 2 et Ernest et Ernestine ».
- Sortie théâtre Barbara et Amandine => plutôt bien, sortie appréciée
- Projet d'intervention de la MAE (mutuelle enseignants) sur les risques domestiques (classe de David/Stéphane) le mercredi 17/01/18.

#### **A venir :**

- Sortie St Nicolas de Macherin – apiculture classe de Daphné sur le mois de juin,
- Sortie classe cinéma d'animation (DJ+SD) : appels de fonds lancés et encaissement du premier en cours  
Sortie Piscine (AP-LP/DJ/SD les CP-CE1) : compromis actuellement, manque des parents accompagnateurs. Un mot dans les cahiers va être mis à l'ensemble des classes et pas qu'aux parents des classes concernées. Les inscriptions sont à voir avec David.  
**Pour une prochaine fois il est possible de mettre une information sur le site Internet ou de faire un article dans le bulletin municipal.**
- Sortie raquette (MS/GS) prévue le jeudi 8 février,
- Sortie Ferme – classes de maternelles + Amandine/Laetitia
- Sortie Tête d'Or => la sortie est bien appréciée mais voir si une visite de parc est possible (Upie,...) A réfléchir.

Projet de construction d'une maquette de jeu sur la prévention routière (classe de Daphné).

### **Rythmes scolaires :**

Le conseil d'école et non municipal a voté en faveur du passage à 4 jours soit lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 avec un **possible** retour de la garderie le vendredi soir (**sous condition d'avoir un nombre suffisant d'inscriptions**).

Un vote est effectué en séance en respectant le retour du sondage fait auprès des parents et la représentativité des 73% favorable au retour sur 4 jours.

### Résultats :

Vote enseignants : 6 favorables, 1 abstention, 0 sans avis

Vote DDEN : 1 abstention

Vote maire : 1 favorable

Vote parents délégués : 5 favorables et 2 opposés

La question des APC (Aide Personnelle) est soulevée et sera très probablement sur le mercredi matin pour les enfants concernés. Dans l'attente de la Directrice de la DSDEN.

### Sondage des parents délégués :

46 retours sur l'ensemble de l'école

Il est noté que beaucoup de parents travaillent sur l'agglomération grenobloise.

- Garderie/étude : les horaires du matin sont satisfaisants mais il est demandé un rallongement de la garderie du soir jusqu'à 18h15 voire 30. La mairie prend note de la demande ~~et s'orientera vers un sondage dédié à cette question d'ici la fin de l'année scolaire~~ mais n'a pas la possibilité d'augmenter le temps de garderie.
- Cantine : ambiance bruyante avec parfois des cris de la part des adultes. ~~Cette question sera traitée dans le cadre du « groupe de travail » susmentionné sur la question des sanctions.~~ La mairie prend note de cette information.
- TAP : même si ces temps vont être supprimés, il est à noter que les parents sont satisfaits et les activités appréciées.
- Projet sur les incivilités : les parents s'estiment assez informés.
- Remarques générales : photos de classe : délai de commande court et qualité contestable. D'avis unanime, le prestataire choisi ne sera pas reconduit.
- Inscription sur le portail famille : les parents souhaitent avoir cet outil mis en place. Voir point suivant.

### Inscriptions sur site dédié « portail famille »

~~La mairie voit une avancée significative sur ce dossier ; bon espoir que ce portail soit mis en place pour la rentrée 2018. La mairie y travaille activement.~~ La mairie est en contact avec une personne de la nouvelle communauté de communes pour obtenir des informations.

### Inscriptions des futurs élèves / Rentrée 2018/2019 :

Les parents des enfants concernés (nés en 2015) devront, au préalable, passer en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile. Puis l'école tiendra des permanences les lundi 23 et 30/04/2018 + lundi 07/05/2018.

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée. Un affichage sera fait en bas de l'école.

Les parents devront apporter le Livret de famille, justificatif de domicile, lettre du juge en cas de séparation des parents, carnet de santé, certificat Mairie + radiation.

Pour les parents qui ne peuvent être présents sur les dates proposées, une demande de rendez-vous est possible auprès de David.

Un prévisionnel a été fait mais reste à ajuster.

L'école de La Lèze comptera environ 190 enfants répartis en 7 classes puisque la classe ouverte en 2016 est maintenue (effectif constant).

L'effectif estimé est le suivant :

Petite section = 23 élèves	CE1 = 17 élèves
Moyenne section = 17 élèves	CE2 = 24 élèves
Grande section = 28 élèves	CM1 = 21 élèves
CP = 26 élèves	CM2 = 34 élèves

La répartition des classes reste à affiner et sera communiqué ultérieurement.

### **Dotation Mairie :**

Le budget n'est pas encore voté au moment du conseil. Le vote aura lieu en mars 2018.

La mairie fera un retour dès que possible.

### **Travaux :**

- Travaux 2018 : les enseignants font part de leurs souhaits : nouveaux ordinateurs demandés (les actuels sont vieillissants, ordinateurs portables et pas de fixes).  
La mairie informe à ce sujet qu'un changement de prestataire informatique est en cours.
  - Réfection générale à envisager : huisseries, portes fragiles, peinture,...
- Visiophone : il ne s'agit pas d'un visiophone mais d'un interphone. ~~qui sera installé durant les vacances de février si tout le matériel arrive à temps~~ Il sera installé pendant les vacances d'Avril.
- Local WC en bas : mauvaises odeurs persistantes signalées (le nécessaire a été fait le lendemain).
- Trappe à fioul ? Banc / cadenas ? Avancée des solutions de protection ? : devis demandé, traitement en bonne voie. La trappe est vissée pour la sécurité des enfants.
- Ménage : quelques difficultés certains jours. La mairie en a bien conscience. Remerciement fait à Jannick et Mathilde sur le ménage fait ponctuellement qui dépanne bien.
- Garage à vélos : demande réitérée. La mairie ne pourra pas tout prendre en charge, il faudra faire des renoncements sur cette année, gestion des priorités et voir sur l'an prochain.
- Mise en place de luminaires à leds dans les classes excepté celles de Mmes GARREL et PIERSON pendant les vacances de février.
- Alarme intrusion : l'alarme est en défaut dès qu'il y a une coupure électrique. Alarme incendie : David va demander l'intervention du service des pompiers en charge de ces questions.

La mairie informe qu'un détecteur de fumée a été installé dans le hall de la maternelle et qu'un devis est en cours pour les toilettes des instituteurs.

Côté cantine, durant les vacances de février, tout va être changé pour de l'inox et un nouveau lave-vaisselle va être installé.

L'école tient à remercier la Mairie pour les lampes torches, balais, serpillères, étagères, chevalet et néons !

Prochain conseil d'école : le 19/06/2018 à 18h00.